

MYANMAR : LIBERER NANDAR SITT AUNG

Merci d'envoyer vos appels avant le 8 Novembre 2015 à :

Président de la République Thien Sein President's Office Na Pyi Taw République de l'Union du Myanmar	Ambassade du Myanmar 60 Rue de Courcelles 75008 Paris
--	---

Nandar Sitt Aung, syndicaliste étudiant, est détenu en raison du rôle qu'il a joué dans l'organisation de manifestations étudiantes au Myanmar.

Nandar Sitt Aung est un membre éminent de la Fédération des syndicats étudiants de Birmanie (ABFSU), l'un des principaux syndicats étudiants du Myanmar. Il a été arrêté le 27 mars lors d'une manifestation pacifique dont les participants réclamaient la libération des étudiants interpellés pendant une opération de répression policière, le 10 mars. Il est jugé actuellement dans le cadre de deux affaires pénales pour son rôle dans les manifestations étudiantes de février (manifestations contre la Loi relative à l'éducation nationale qui, selon les étudiants, limite les libertés académiques) et mars 2015 (manifestation contre la dispersion violente du défilé étudiant à Letpadan).

Il a été inculpé de participation à un rassemblement illégal (article 143 du Code pénal), de poursuite d'un rassemblement illégal (article 145), « émeutes » (article 147), de coups et blessures volontaires en vue de dissuader un fonctionnaire de faire son travail (article 332) et d'incitation à commettre des infractions visant l'État ou la tranquillité publique [article 505(b)]. !!!!!

Il se trouve actuellement à la prison de Tharawaddy et encourt 15 ans et six mois d'emprisonnement.

Le 8 novembre, des élections législatives se tiendront au Myanmar et Amnesty International est convaincue, considérant que Nandar Sitt Aung est un prisonnier d'opinion, qu'il est possible d'inciter le président de la République à gracier les détenus et à faire libérer les prisonniers d'opinion à l'approche du scrutin.

Vous trouverez ci-joint une proposition de lettre à faire parvenir aux autorités du Myanmar ainsi qu'à l'ambassade à Paris pour faire pression pour obtenir ces libérations.

Nous vous remercions de votre appui. Cordialement.

Amnesty International France, Commission syndicats